

Saint-Crespin-sur-Moine >> Cholet HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV
Renvoi à consulter	1
Numéro de service	303
Circule pendant les périodes scolaires	●
Circule pendant les vacances scolaires	
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - Parking Château d'Eau	06.24
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - Rue de La Moine	06.25
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - La Drouetterie	06.30
MONTIGNÉ-SUR-MOINE - Place de l'Église	06.34
MONTIGNÉ-SUR-MOINE - Rue Saint Sauveur	06.39
ROUSSAY - Place du Souvenir	06.50
ROUSSAY - Rue des 4 Chemins	06.55
ROUSSAY - La Promenade	06.57
CHOLET - Tuilerie	07.17
CHOLET - Gare Routière	07.20

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

1 - Cholet Gare routière - Correspondance pour la desserte des établissements scolaires.

2 - Desserte du lycée Europe effectuée par la ligne 33 avec correspondance à la halte routière de La Romagne à 18 h 45.

3 - Arrêt effectué en doublage Ligne 21.

Cholet >> Saint-Crespin-sur-Moine HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	Me	LMMe JV	LMMe JV
Renvoi à consulter	1-4	1	1-2
Numéro de service	803	801	802
Circule pendant les périodes scolaires	●	●	●
Circule pendant les vacances scolaires			
CHOLET - Richelieu			18.10
CHOLET - Les Halles			18.13
CHOLET - Gare Routière	12.20	17.35	18.18
CHOLET - Tuilerie	I	17.30	18.23
SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE - Rue de la Gatine	12.35 (3)	17.50 (3)	I
SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE - Rue des Mauges	12.37 (3)	17.52 (3)	I
MONTIGNÉ-SUR-MOINE - Place du Souvenir	12.47	18.02	18.53
ROUSSAY - Rue des 4 Chemins	12.51	18.06	18.54
ROUSSAY - La Promenade	12.53	18.08	I
MONTIGNÉ-SUR-MOINE - Rue Saint Sauveur	13.02	18.17	19.05
MONTIGNÉ-SUR-MOINE - Place de l'Église	13.04	18.19	19.07
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - La Drouetterie	13.08	18.23	19.11
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - Rue de La Moine	13.11	18.26	19.14
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - Parking Château d'Eau	13.13	18.28	19.16

4 - Prise en charge Tuilerie effectué par la ligne 33 avec correspondance en Gare Routière de Cholet.

● - Jour de circulation.



anjoubus
le réseau de transport du Conseil général de Maine-et-Loire

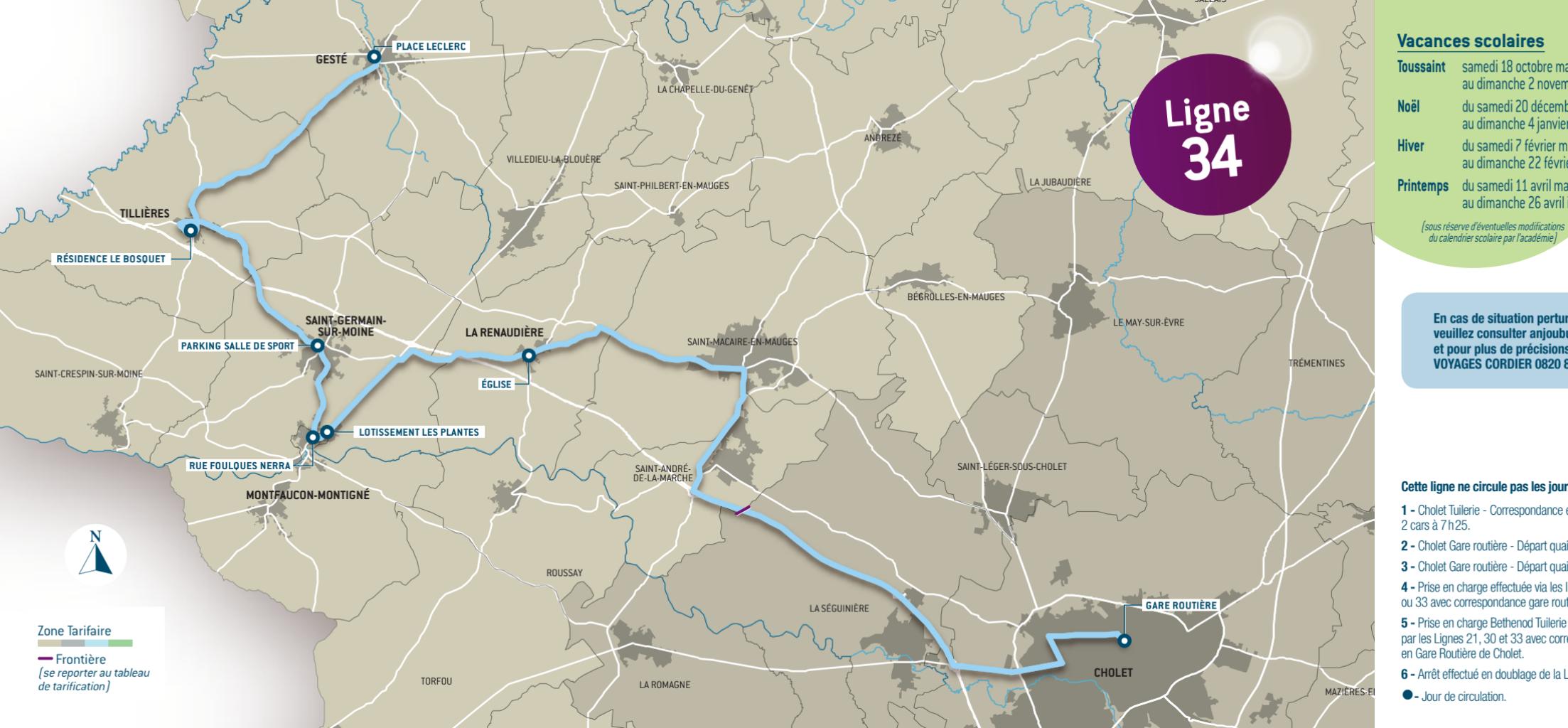
HORAIRES DU 2 SEPTEMBRE 2014
AU 3 JUILLET 2015

Lignes 34-34B

CHOLET >> GESTÉ
CHOLET >> ST-CRESPIN-SUR-MOINE

Anjoubus
www.anjoubus.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINES-ET-LOIRE



Vacances scolaires

Toussaint samedi 18 octobre matin au dimanche 2 novembre inclus
Noël du samedi 20 décembre matin au dimanche 4 janvier inclus
Hiver du samedi 7 février matin au dimanche 22 février inclus
Printemps du samedi 11 avril matin au dimanche 26 avril inclus

(sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire par l'académie)

Gesté >> Cholet

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV	LMMe JV
Renvoi à consulter	1	1
Numéro de service	83	84
Circule pendant les périodes scolaires	●	●

Période de circulation	Me	LMMe JV	LMMe JV
Renvoi à consulter	2-4	2-4-5	3
Numéro de service	85	86	87
Circule pendant les périodes scolaires	●	●	●

Circule pendant les vacances scolaires
--

Cholet >> Gesté

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	Me	LMMe JV	LMMe JV
Renvoi à consulter	2-4	2-4-5	3
Numéro de service	85	86	87
Circule pendant les périodes scolaires	●	●	●

Circule pendant les périodes scolaires
--

Circule pendant les vacances scolaires
--

TARIFS usagers non scolaires

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	1,90 €	14 €	40 €	34 €
2	Franchissement de deux frontières	3,90 €	25 €	51 €	43 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent. Plus d'infos sur [Anjoubus.fr](#)

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80%).

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

Où se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS

tél. 0 820 16 00 49, ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30.

Gare Routière - Bd Faidherbe - CHOLET - 02 41 62 11 86 et sur [anjoubus.fr](#)

Où acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

[www.anjoubus.fr](#)